

REPUBLIQUE DE GUINEE

.....

Tavail-Justice- Solidarité

.....

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

.....

SECRETARIAT GENERAL DU

GOUVERNEMENT

DECRET

D /2004 / 074 / PRG / SGG

**PORTANT NOMINATION
D'UN AMBASSADEUR**

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Loi Fondamentale ;

Vu les Décrets N° D/2004/010/PRG/SGG du 23 février 2004
D/2004/017/PRG/SGG du 1^{er} mars 2004 et D/2004/019/PRG/SGG
du 8 mars 2004, nommant les membres du Gouvernement ;

DECRETE,

Article 1^{er} : Monsieur Mahmoud Nabaniou CHERIF, administrateur civil, Correspondant National de l'Organisation Islamique pour l'Education les Sciences et la Culture (ISESCO), précédemment en service au Ministère de l'Enseignement Pré-Universitaire est nommé Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de la République de Guinée auprès du Royaume

d'Arabie Saoudite, en remplacement de El Hadj Abdoul Karim
DIOUBATE, appelé à d'autres fonctions.

Article 2: Le Présent Décret qui prend effet pour compter de la
date de sa signature, sera enregistré et publié au Journal Officiel de
la République.

Conakry, le 26 NOVEMBRE 2004

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'L' followed by a series of loops and a long horizontal stroke extending to the right.

GENERAL LANSANA CONTE